

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE
--
ARRÊTE
Le Président de Limoges Métropole
du 22 janvier 2024

Objet : La Cade générale des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-4 et L. 5212-15.
Objet : La délibération n°22 du 22 novembre 2022 portant délégation d'attributions de conseil communautaire au Président.

Portant délégation de signature à M. Guillaume VALADE, Directeur au sein du Pôle renouvellement urbain, habitat et développement social à Limoges Métropole.

CONSIDÉRANT que le Président peut donner, sous sa responsabilité et sa responsabilité que cette délégation de signature aux différents gendres adjoints des services et aux responsables de service et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président.

CONSIDÉRANT que M. Guillaume VALADE assure les fonctions de Directeur de l'habitat au sein du Pôle renouvellement urbain, habitat et développement social.

N° 24820
ARRÊTE
ARTICLE 1^{er} : Le présent arrêté abroge l'arrêté n°24820 du 31 décembre 2023.

ARTICLE 2 : Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 5211-4 du Code général des collectivités territoriales, à M. Guillaume VALADE, Directeur de l'habitat au sein du Pôle renouvellement urbain, habitat et développement social, pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction de l'habitat.
- Tout bon de commande, y compris sous le logiciel KINOCOR, toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre conformément à la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986.
- Actes relatifs à l'exécution des marchés de la Direction de l'habitat relatifs aux engagements supplémentaires notamment les plans annuels à l'acte d'engagement relatifs à la présentation d'un sous-traitant ou autre spécial.
- Documents mensuels et documents finaux dans le cadre des marchés publics de la Direction de l'habitat.
- Attestations de service fait, attestations de bonne exécution des prestations tarifées de capacité, attestation de travail d'un prestataire relevant de la Direction de l'habitat.
- Attestations aux règlements intérieurs des aires d'accueil des gens du voyage et des lieux de grande passage.
- Certificats de présence et de séjour sur les aires d'accueil des gens du voyage et les lieux de grande passage.
- Tout bon de commande annulé de la Société d'équipement du Limousin (SEL) pour le genre habitable.
- Tout bon de commande (BCL) pour le traitement de nouveaux dossiers de travaux pour les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) et pour les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH RU).
- Tout bon de commande (BCL) pour la mise en œuvre de travaux d'entretien.
- Tout courrier informant le propriétaire bailleur (ou information locataire) que, suite à un règlement par son locataire ou son propriétaire, son logement ne fait l'objet d'une visite de contrôle par l'organisme OPHU de Limoges Métropole.

ARRÊTÉ

Portant délégation de signature à M. Guillaume VALADE, Directeur au sein du Pôle renouvellement urbain, habitat et développement social à Limoges Métropole

1 DOCUMENT - Publié le 1 Février 2024



ARR_SIGN_24820_VALADE.pdf
(.pdf, 157,8 Ko)



TÉLÉCHARGER